

Identité, constitution et contreparties

La nécessité de l'identité

Dans *La logique des noms propres*, Kripke formule la thèse célèbre de la nécessité de l'identité (NI). Cette thèse dit qu'un énoncé d'identité vrai est nécessairement vrai s'il ne comporte que des désignateurs rigides, typiquement des noms propres :

NI : Si « a » et « b » sont des désignateurs rigides alors : $(a = b) \rightarrow \Box (a = b)$.

NI constitue aujourd'hui l'orthodoxie en matière d'identité. Pourtant, un certain nombre d'auteurs considèrent qu'on doit la rejeter si on veut apporter une solution satisfaisante au problème posé par la constitution matérielle.

Le problème de la constitution matérielle

Pour l'illustrer, reprenons l'expérience de pensée de Gibbard (Gibbard 1975) : soit Goliath, une statue représentant le personnage biblique dont on assemble les parties à un certain moment, et soit Lumpl, le morceau d'argile qui la constitue. On suppose que par la suite, Lumpl et Goliath sont détruits au même moment. La question qui se pose est celle de savoir si la relation de constitution matérielle implique l'identité numérique. Les « monistes » à l'égard de la constitution matérielle soutiennent qu'il n'y a qu'un et un seul objet, Goliath *alias* Lumpl, nommé de deux façons différentes, en faisant valoir que Goliath et Lumpl coïncident spatialement à tous les moments de leur existence et partagent toutes leurs propriétés physiques. Néanmoins, même si Goliath c'est Lumpl, on a aussi l'intuition modale très forte d'après laquelle Lumpl aurait pu être distinct de Goliath : Lumpl aurait pu exister en l'absence de Goliath si on avait détruit la forme humaine de la statue sans affecter l'intégrité du morceau d'argile et la nature chimique de ses composants.

Le problème de la constitution matérielle naît de l'incompatibilité entre trois thèses individuellement plausibles :

- | | |
|--|-----------------------------------|
| (1) Lumpl = Goliath | (monisme) |
| (2) \Diamond (Lumpl \neq Goliath) | (intuition modale de distinction) |
| (3) $(\text{Lumpl} = \text{Goliath}) \rightarrow \Box (\text{Lumpl} = \text{Goliath})$ | (NI) |

La contingence de l'identité dans la sémantique des contreparties

Gibbard, Lewis, Stalnaker et Noonan suggèrent de conserver (1) et (2) et de sacrifier (3), position que je qualifierai de « monisme de l'identité contingente ». Afin de rendre compte de la possibilité d'identités contingentes, les monistes adoptent une sémantique des contreparties (désormais sémantique C) dans laquelle la relation pertinente pour évaluer les formules modales *de re* n'est plus la relation d'identité au travers des mondes mais celle de contrepartie, c'est-à-dire une relation de similarité comparative entre individus de mondes possibles différents.

Dans une telle sémantique, la notion théorique de « rigidité » n'a plus cours puisqu'on se dispense de l'identité trans-monde. Mais comme le suggère Lewis, on peut définir au moyen de la relation de contrepartie un concept analogue à celui de rigidité qui permet de conserver la distinction que faisait Kripke entre noms propres rigides et descriptions définies non rigides :

T est un désignateur *quasi-rigide* de o si et seulement si T désigne une contrepartie de o et rien d'autre dans chaque monde possible où T désigne quelque chose.

La thèse de la nécessité de l'identité devient donc dans une sémantique C :

NI* : Si « a » et « b » sont des désignateurs *quasi-rigides* alors : $(a = b) \rightarrow \Box (a = b)$.

Les monistes reconnaissent que bon nombre d'identités vérifient NI* mais ils soutiennent que les cas de constitution matérielle fournissent précisément des contre-exemples à NI*. Ces contre-exemples sont rendus possibles par la sensibilité contextuelle de la relation de contrepartie. Comme toute relation de similarité, la relation de contrepartie est relative à un aspect saillant dans le contexte conversationnel. Or, selon le moniste, le nom quasi-rigide « Goliath » réfère actuellement au même objet que le nom quasi-rigide « Lumpl » mais il ne connote pas le même sortal. Ainsi l'usage du nom

« Goliath » dans l'énoncé modal de distinction (2) sélectionne la fonction de contrepartie f_{statue} – la fonction qui pour chaque monde possible w pris pour argument donne pour valeur l'individu de w qui est le plus semblable à Goliath-Lumpl sous le sortal « statue » – tandis que le nom « Lumpl » sélectionne la fonction de contrepartie $f_{\text{morceauargile}}$. Par conséquent l'énoncé (2) est vrai si et seulement si :

Il existe un monde possible w dans lequel un objet qui est la $f_{\text{morceauargile}}$ -contrepartie de Goliath-Lumpl dans w est distinct d'un objet qui est la f_{statue} -contrepartie de Goliath-Lumpl dans w .

Or on a vu plus haut qu'il y a bien un monde possible répondant à cette condition, celui dans lequel une statue représentant Goliath cesse d'exister en laissant place à un morceau d'argile informe. Goliath aurait donc pu être distinct de Lumpl en dépit de leur identité actuelle. Plus généralement, les monistes concluent que tous les cas de constitution matérielle engagent des identités authentiques (i.e. décrites au moyen de termes quasi-rigides) et néanmoins contingentes.

La clause d'exclusivité et l'illusion de contingence

Dans ma communication, je tenterai de montrer que l'identité est nécessaire *même dans une sémantique C*, et je rejeterai pour cette raison la position moniste à l'égard de la constitution matérielle. Je m'efforcerai d'établir trois points :

1) Sous peine d'attribuer des propriétés modales contradictoires aux objets, la sémantique C est tenue de respecter *la clause d'exclusivité*. Cette clause stipule que dans le contexte d'interprétation d'une formule modale *de re* ne peut figurer qu'une et une seule fonction de contrepartie (variable selon le contexte). Cela signifie que lorsqu'on interprète un énoncé d'identité, ou bien cet énoncé contient deux termes quasi-rigides à l'aune de la même fonction de contrepartie et dans ce cas l'énoncé est nécessaire ; ou bien l'énoncé est contingent mais au moins l'un de ses termes est un désignateur non quasi-rigide à l'aune de la fonction de contrepartie contextuellement pertinente. NI* est vérifiée dans les deux cas de figure.

2) Ce qui fait croire aux monistes qu'il y aurait des énoncés d'identité contingents engageant des termes quasi-rigides c'est leur inattention au déplacement de contexte qui se produit en cours de lecture de l'énoncé et au caractère contextuellement dépendant de la propriété de quasi-rigidité. On retourne ainsi contre les monistes la théorie de l'erreur qu'ils dirigent habituellement à l'encontre du principal argument dualiste à l'égard de la constitution matérielle (l'argument par le principe de l'indiscernabilité des identiques).

3) On peut tirer à partir de là un nouvel argument dualiste dans la sémantique C : puisque NI* est valide et que nous avons l'intuition modale de distinction (2) (ce que les monistes reconnaissent), alors de la distinction possible de Goliath et Lumpl on peut conclure à leur distinction actuelle : la relation de constitution matérielle implique la distinction numérique des *relata* quand bien même ils coïncident spatialement à tous les moments de leur existence.

Bibliographie :

- Della Rocca, M. (1996), "Essentialists and Essentialism", *Journal of Philosophy*, 93, 4, 186-202.
Fine, K. (2003), "The Non-identity of a Material Thing and its Matter", *Mind*, 112, 195-234.
Gibbard, A. (1975), "Contingent Identity", *Journal of Philosophical Logic*, 4, 187-221.
King, J. (2006), "Semantics for Monists", *Mind*, 115, 1023-1058.
Kripke, S. (1982), *La logique des noms propres*, Minuit.
Lewis, D. (1971), "Counterparts of Persons and Their Bodies", *Journal of Philosophy*, 68, 7, 203-211.
Lewis, D. (1986), *On the Plurality of Worlds*, Blackwell.
Noonan, H. W. (1991), "Indeterminate Identity, Contingent Identity and Abelardian Predicates", *Philosophical Quarterly*, 41, 183-193.
Stalnaker, R. (1987), "Counterparts and Identity", *Midwest Studies in Philosophy*, 11, 121-140.